

POINTS D'INTÉRÊT

La Maison Bleue

Située au bord du Pont de l'Ouen, elle propose des expositions temporaires, des animations nature à destination des scolaires et centres de loisirs, des sorties nature grand public. Le site est équipé d'une plateforme de découverte donnant sur les étangs du pont de l'Ouen et accessible librement. Tél. 02 40 54 55 50.

Le Pont de l'Ouen

Le pont se trouve au niveau du resserrement du marais de Goulaine (alimenté par la Goulaine), divisant celui-ci en deux bassins. Le pont de l'Ouen, dont la première construction date du VI^e siècle, offre un panorama sur tout le marais. Il fut reconstruit après la rupture de la levée de la Divatte suite aux inondations de 1910. Site prisé des amateurs de pêche, le lieu permet de découvrir au printemps de nombreux oiseaux et une flore variée.

Château des Montys

Château privé de pur style directoire (1813), inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Il ouvre chaque année ses portes lors des Journées du Patrimoine.

CHARTRE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos déchets et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

CODE DE BALISAGE

	GR [®] de Pays	PR [®] Promenade et Randonnée
Continuité du sentier		
Changement de direction		
Mauvaise direction		

CONTACT

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes
Bureau d'information touristique de Clisson 02 40 54 02 95
www.levignobledenantes-tourisme.com

CIRCUIT DES MARAIS

A la découverte
des Marais de Goulaine

9 km

2h15

Balisage

Parking
Maison Bleue,
Le Pont de l'Ouen

LÉGENDE



⚠ Cheminements et traversées sur départementales : soyez prudents.
Zones humides dans les marais.

👉 Suivre la variante en période de chasse.



PAS À PAS

GPS - Parking Maison Bleue,
Le Pont de l'Ouen
Lat 47,203 / Long -1,3860

CIRCUIT DES MARAIS

1 Du parking, traversez la D105, et continuez tout droit en passant devant la Maison Bleue pour longer à droite le marais (prendre la variante en période de chasse). Continuez pour rejoindre un sous-bois, bifurquez à droite, poursuivez dans le sous-bois et sortez à gauche puis suivez le chemin. Tournez à gauche et traversez un petit sous-bois et sortez à la Cristière. À la sortie du village, tournez tout de suite à gauche dans le chemin. Continuez, rejoignez un chemin entre deux champs, bifurquez à droite et traversez 3 passerelles.

2 Ressortez du chemin et tournez à gauche sur la route. Au bout, tournez à gauche vers le port des Grenouilles. Au port, tournez à droite dans le sous-bois le long du marais. Au bout, tournez à droite puis à gauche vers la Tuilerie, traversez le village et tournez à gauche à la route. Bifurquez ensuite à gauche dans un chemin, le suivre et sortez dans le hameau du Préneau. Tournez à gauche, puis de nouveau à gauche sur la D74, et de suite à droite dans l'impasse de la Carillonnaire. Poursuivez sur le grand chemin ombragé pendant 400 mètres, tourner à droite et continuer jusqu'à la route. Tournez à droite et longez la route avec prudence sur 900 mètres.

3 Traversez la D74 et empruntez le passage sécurisé le long des parcelles en bordure de la D 105 et tournez à gauche sur la route vers la Bigotière, passez le village et poursuivez pour prendre un chemin sur votre droite. Cheminez sur 500 mètres, bifurquez légèrement à gauche sur la sente enherbée et longez les vignes. Sortez à droite sur la petite route et traversez le village de La Ville. Sortez à gauche sur la D105 que vous longez avec prudence sur 200 mètres puis tournez à gauche dans un chemin que vous poursuivez entre prairies et sous-bois pour rejoindre le marais et le point de départ.